

Débat Public

La mer en débat



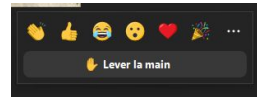
Webinaire participatif

**Terre, mer, littoral : quelles
interdépendances, quelles
gouvernances partagées ?**

15 février 2023

Bienvenue à toutes et tous !

- **Vos micros sont désactivés par défaut**, vous pourrez les rétablir lors des temps d'échanges.
- **N'hésitez pas à réagir dans le tchat textuel (bouton «Discussion»)** pour poser des questions ou exprimer un avis ; ou nous signaler des difficultés techniques.
- **Pour lever la main**, vous pouvez appuyer sur « ALT+Y » ou cliquer sur le bouton « Réactions » puis « Lever la main »
- **Nous vous invitons à vous renommer : Prénom, Nom et éventuellement organisme/association/entreprise.** Pour cela, ouvrez la fenêtre « Participants », faites glisser votre souris à droite de votre nom et cliquez sur « Plus » ou les « ... », puis sur « Renommer »
- **La rencontre est enregistrée** : la vidéo sera mise en ligne sur le site du débat.
- **En cas de difficultés techniques** : écrivez-nous par email à : assistance-zoom@eclectic-experience.net ou dans le tchat textuel sur Zoom.



Les objectifs de ce webinaire participatif

- **Approfondir une thématique** spécifique du débat **Terre, mer, littoral : quelles interdépendances, quelles gouvernances partagées ?**
- Prendre connaissance du regard de différents acteurs sur le sujet
- Vous permettre de **vous exprimer** (à l'oral et à l'écrit), en plénière et durant des ateliers en sous-groupes

Les « règles du jeu »

1. **Ecoute et accueil respectueux de la parole**

A l'égard des intervenants, de l'équipe d'animation, et des participantes et participants (y compris dans le tchat textuel).

2. **Vos questions, avis & recommandations sur la thématique du jour**

Vous pouvez également les partager dès à présent sur la plateforme participative du débat : <https://participer-la-mer-en-debat.cndp.fr/>

3. **Concision & respect des temps de parole**

2 min pour toutes les interventions en plénière et circulation équilibrée de la parole au moment des échanges en sous-groupes.

4. **Transparence & traçabilité des échanges**

La réunion est enregistrée. L'enregistrement des temps en plénière sera mis en ligne sur le site du débat. La restitution des travaux en groupes sera également disponible. Les questions exprimées pourront être versées sur la plateforme participative du débat.

Déroulé du webinaire

Accueil et introduction (20')

- Présentation du débat public et de ses modalités
- Prise de parole introductive par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne

1. Présentations de différents intervenants (45')

- La Commission Locale de l'Eau du Golfe du Morbihan et de la ria d'Etel
- Association Eau et rivière de Bretagne
- Le Comité national de la conchyliculture (CNC)

2. Discussions thématiques en sous-groupes (45')

Pour répondre aux questions :

- Quels leviers pour agir efficacement sur les causes terrestres des pollutions marines ?
- Quels acteurs doivent être impliqués dans la coordination des activités maritimes et terrestres ? Pour quels résultats ?
Quelle évaluation des actions mises en œuvre ?

3. Restitution collective et approfondissement (45')

Conclusion et clôture

Faisons rapidement connaissance : Sondage Zoom

Présentation du débat & enjeux de l'atelier

Karine Besses

Déléguée Régionale CNDP
Membre de la Commission Particulière
du Débat Public (CPDP)

Qu'est-ce que la Commission nationale du débat public (CNDP) ?

- Une autorité administrative **indépendante** (AAI)
- Chargée de veiller au respect du droit constitutionnel à l'information et à la participation du public

« Toute personne a le droit (...) de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement »

(article 7 de la Charte sur l'environnement)

Quel est le rôle de la CNDP ?

Elle est saisie sur certains projets ou planification de politiques publiques pour assurer **l'information et la participation du public**

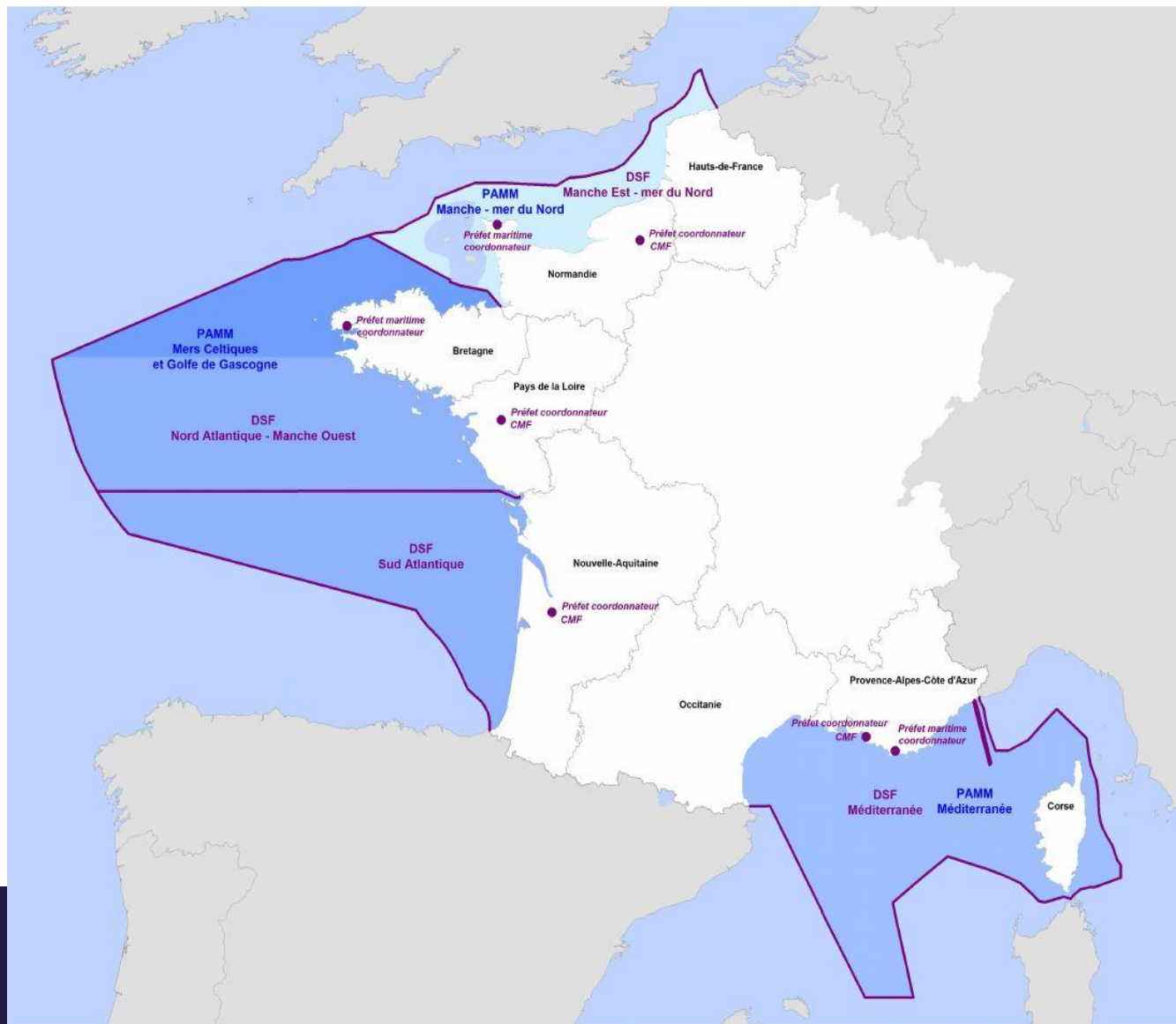
- Transparence, accessibilité et complétude de l'information
- Organisation des échanges
- Restitution de la parole du public
- Reddition des comptes

Le débat public « La mer en débat »

- **Premier débat public de planification maritime**
- Du 20 novembre 2023 au 26 avril 2024
- A la suite d'une saisine conjointe des ministres de la transition énergétique, de l'écologie et de la mer ainsi que réseau transport d'électricité (RTE) portant sur la mise à jour des **documents stratégiques de façade et cartographie de l'éolien en mer**

Un débat national, sur les 4 façades maritimes

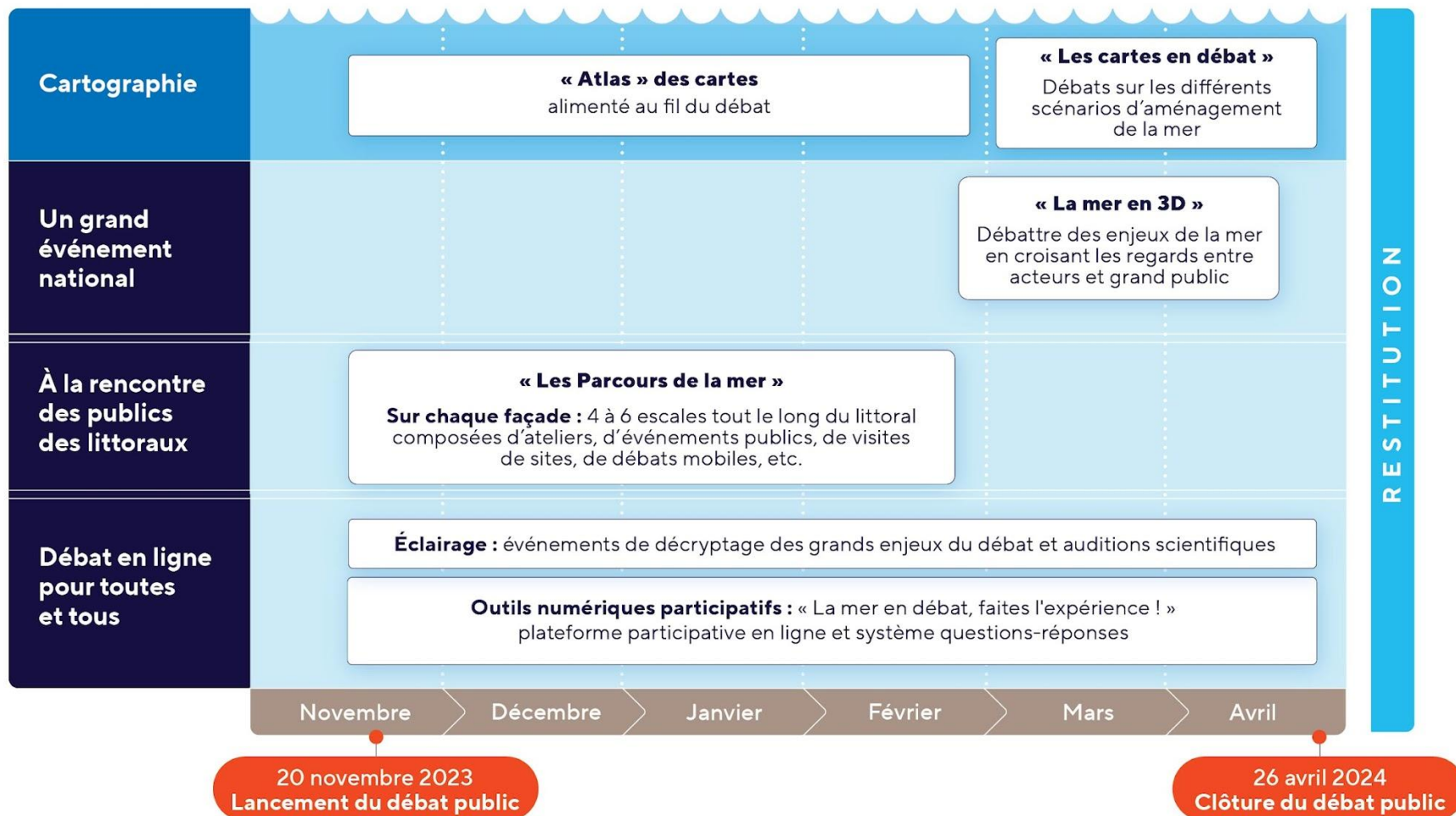
Un débat organisé par une équipe de citoyennes et de citoyens, nommés pour le temps du débat.



5 grands thèmes interdépendants :

- Les rapports entre la mer, la terre, la société
- L'environnement, le climat et la biodiversité
- L'éolien en mer et les énergies marines renouvelables
- Les activités maritimes et littorales
- La “gouvernance” et participation du public

Les modalités du débat



Parcours de la mer Bretagne – Pays de la Loire

- 6 **rencontres publiques** en présentiel
- 6 **ateliers en ligne**
- 12 **débats mobiles**
- Des **ateliers fresque** “la mer en débat”
- Des travaux avec des universitaires et des interventions auprès de scolaires
- La participation des publics éloignés
- La participation à l’organisation de réunions locales à la demande des acteurs

Parcours de la mer Bretagne – Pays de la Loire

Saint-Nazaire

27 novembre - 7 décembre

Brest

13 - 21 décembre

Saint-Malo

27 janvier - 1er février

Saint-Brieuc

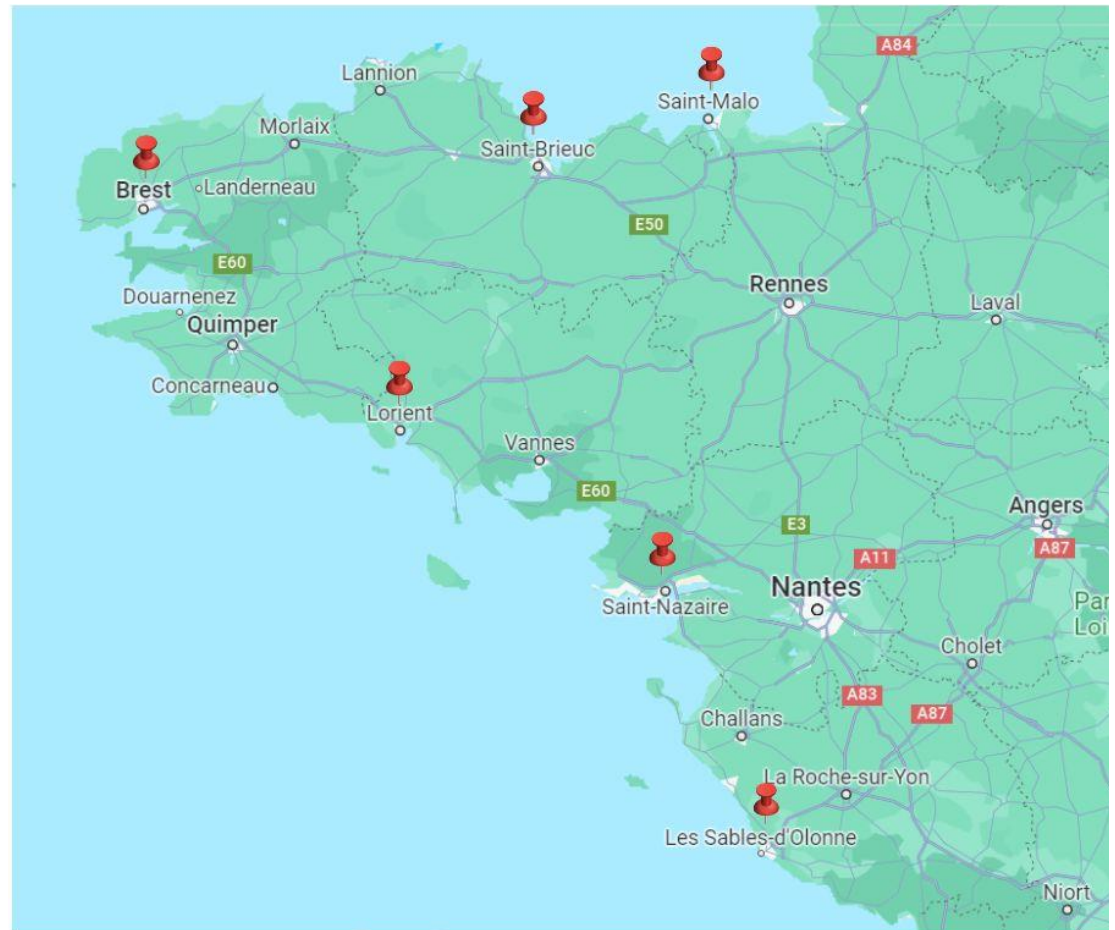
12 - 16 février

Les Sables d'Olonne

26 - 29 février

Lorient

18 - 22 mars



Objectifs de ce webinar participatif

- Faire un état ensemble de l'impact des activités et pollutions terrestres sur la mer
 - En particulier aborder la question de la qualité des eaux à terre et en mer et quels sont les outils, réglementations et actions concrètes réalisées (SDAGE, SAGE et DSF)
- Constater les effets de ces actions et réglementations dans l'amélioration et les évolutions souhaitables (évaluation et contrôle). Que faudrait-il améliorer ?
- Interroger les articulations et la gouvernance: sont-elles suffisantes, que faudrait-il renforcer?

Prise de parole introductive

Martin Gutton

Directeur général de
l'Agence de l'eau Loire-Bretagne



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Le bassin Loire Bretagne



Établissement public de mixité
chargé de développement durable

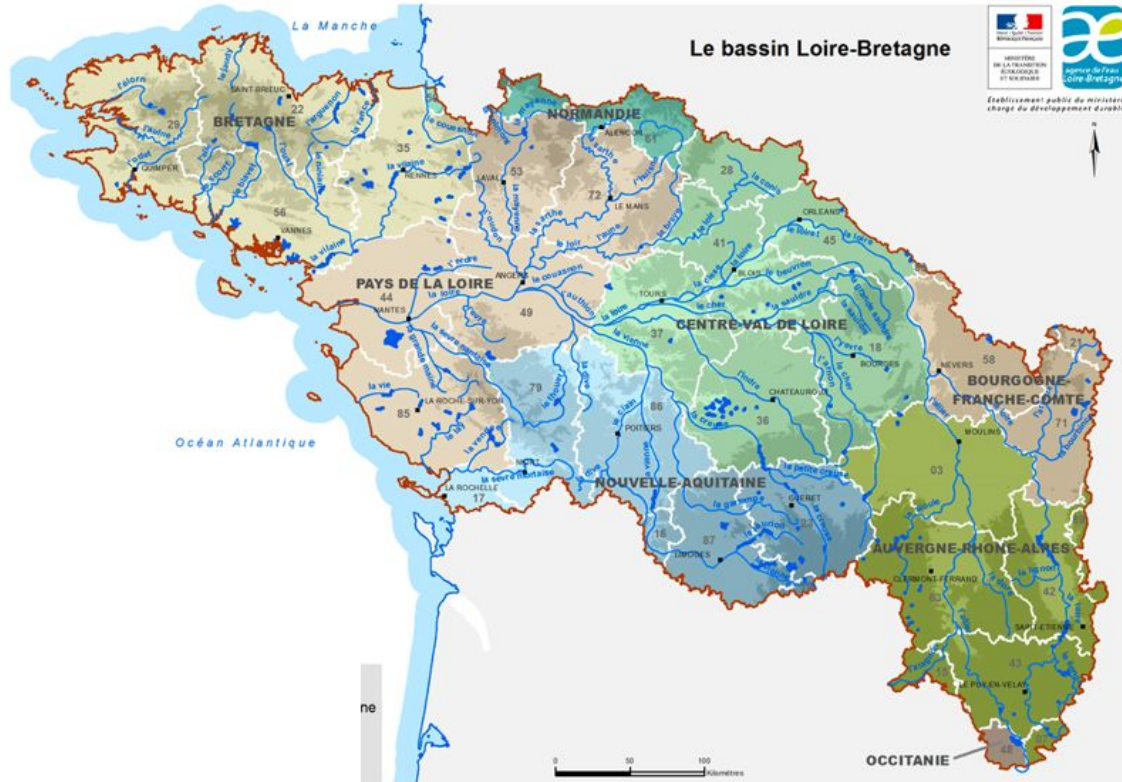
↳ 28 % du territoire métropolitain

↳ 6 654 km de côte

↳ Soit 37,7% du linéaire
métropolitain

↳ 335 communautés de communes,
plus de 6 800 communes, 36
départements, 8 régions

et plus de 13 millions d'habitants





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

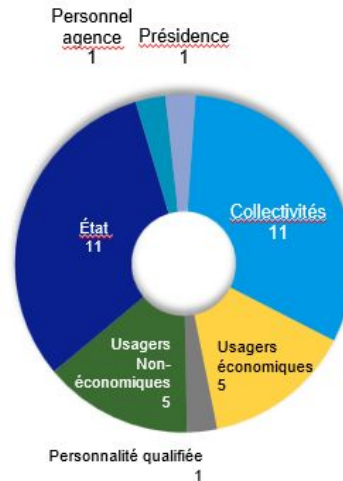
Une gouvernance originale



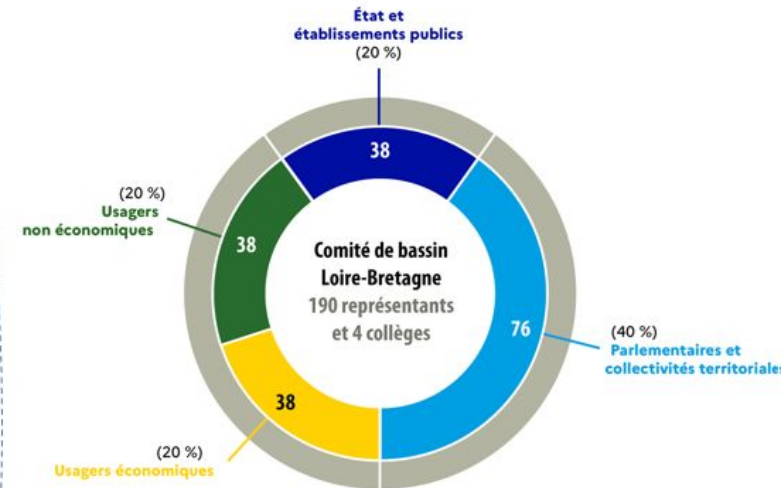
L'agence de l'eau...

- opérateur public
- 290 collaborateurs
- 5 délégations territoriales
- Elle apporte en moyenne 378 millions d'euros d'aides par an

... son conseil
d'administration
issu du comité bassin
• 35 membres, dont 22 désignés
par le comité de bassin



Le comité de bassin parlement de l'eau 190



6 commissions thématiques

- Planification,
- Programme,
- Littoral,
- Inondations-plan Loire,
- Communication et coop. internationale,
- Milieux naturels

5 commissions territoriales



Un littoral bien présent dans le SDAGE

ORIENTATIONS :

10A Réduire significativement l'eutrophisation des eaux côtières et de transition	136
10B Limiter ou supprimer certains rejets en mer	140
10C Restaurer et / ou protéger la qualité sanitaire des eaux de baignade	141
10D Restaurer et / ou protéger la qualité sanitaire des eaux des zones conchylicoles et de pêche à pied professionnelle	141
10E Restaurer et / ou protéger la qualité sanitaire des zones de pêche à pied de loisir	143
10F Aménager le littoral en prenant en compte l'environnement	145
10G Améliorer la connaissance des milieux littoraux	145
10H Contribuer à la protection des écosystèmes littoraux	146
10I Préciser les conditions d'extraction de certains matériaux marins	146

Planification maritime et littoral

Liens DCE / DCSMM

1. Volet stratégique des Documents Stratégiques de Façade

- Bon état écologique DCSMM
- Objectifs environnementaux

Orientations et objectifs du SDAGE



Objectifs environnementaux

2. Volet opérationnel des Documents Stratégiques de Façade

- Programme de surveillance
- Programme d'actions

Programme de surveillance DCE

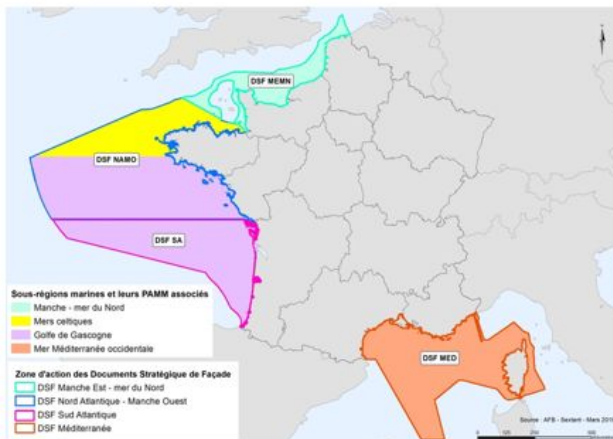


Programme de surveillance DCSMM

Programme d'intervention de l'Agence



Plan d'actions du DSF

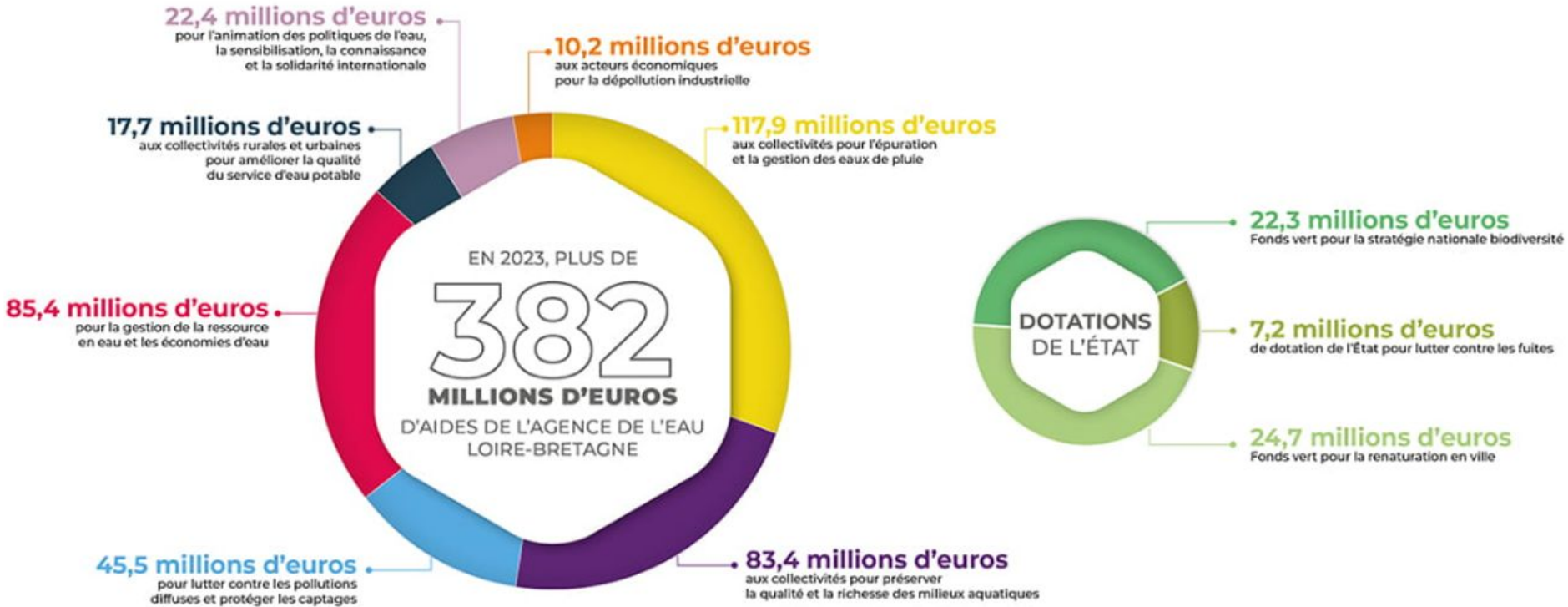




RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

En 2023, plus de 436 millions d'euros d'aides sur le territoire de l'agence de l'eau Loire-Bretagne ...



Pour aller plus loin : [Rapport d'activité](#)

Un lien Terre / Mer à développer au sein des stratégies territoriales



Loire-Bretagne

SAGE littoraux

- Sage littoraux
- Départements
- Contour du district Loire-Bretagne





**Point de vue de
la Commission
Locale de l'Eau**

Ronan Le Delezir


**Président de la
Commission Locale de
l'Eau du Golfe du
Morbihan et ria d'Etel
(CLE)**

5 minutes

Synthèse du tchat

Pascal Brérat

Membre de la Commission
Particulière du Débat Public
(CPDP)



**Point de vue
d'une association
environnementale**

Maëlle
Turries

**Chargée de
mission mer et
littoral
Association Eau et
rivières de
Bretagne**

5 minutes

Eau & Rivières, une association historique

- création en 1969 => nous avons plus de 50 ans d'existence
- 1 819 adhérents particuliers
- 90 associations membres
- intégration au réseau fédéral => FNE Bretagne fédère les grandes associations bretonnes (26500 adhérents directs et indirects) + FNE national (950000 adhérents directs et indirects)
- 25 salariés répartis sur les 4 départements bretons



Eau & Rivières, une association compétente, démocratique et organisée

- **statuts publiés : protection de l'eau et des milieux aquatiques de la source à la mer (jusqu'à la limite des 200 milles - ZEE)**
 - quantité / qualité d'eau
 - biodiversité aquatique
 - agriculture
 - urbanisation - aménagement territoire
 - estuaires, milieux littoraux et côtiers
 - éducation à l'environnement
- **Conseil d'administration (18 personnes) + budget conséquent contrôlé par CAC**
- **Structuration en commissions thématiques en appui aux décisions de notre CA**



L'eau et ses milieux, souvent invisibilisés

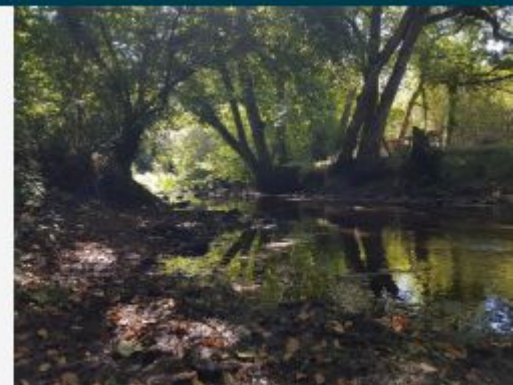
Les milieux aquatiques : zones humides, têtes de bassin de versant, rivières, estuaires et zones côtières sont certainement les milieux les plus perturbés
L'eau se voit moins que les arbres, elle est souvent "cachée" dans le paysage
On ne voit pas non plus ce qui se passe sous l'eau...

Et les pollutions sont souvent invisibles et inodores

Généralement, nous passons à côté dans notre quotidien

La DCE et la Dcsmm imposent un bon état écologique des eaux marines côtières pour 2027, on en est loin

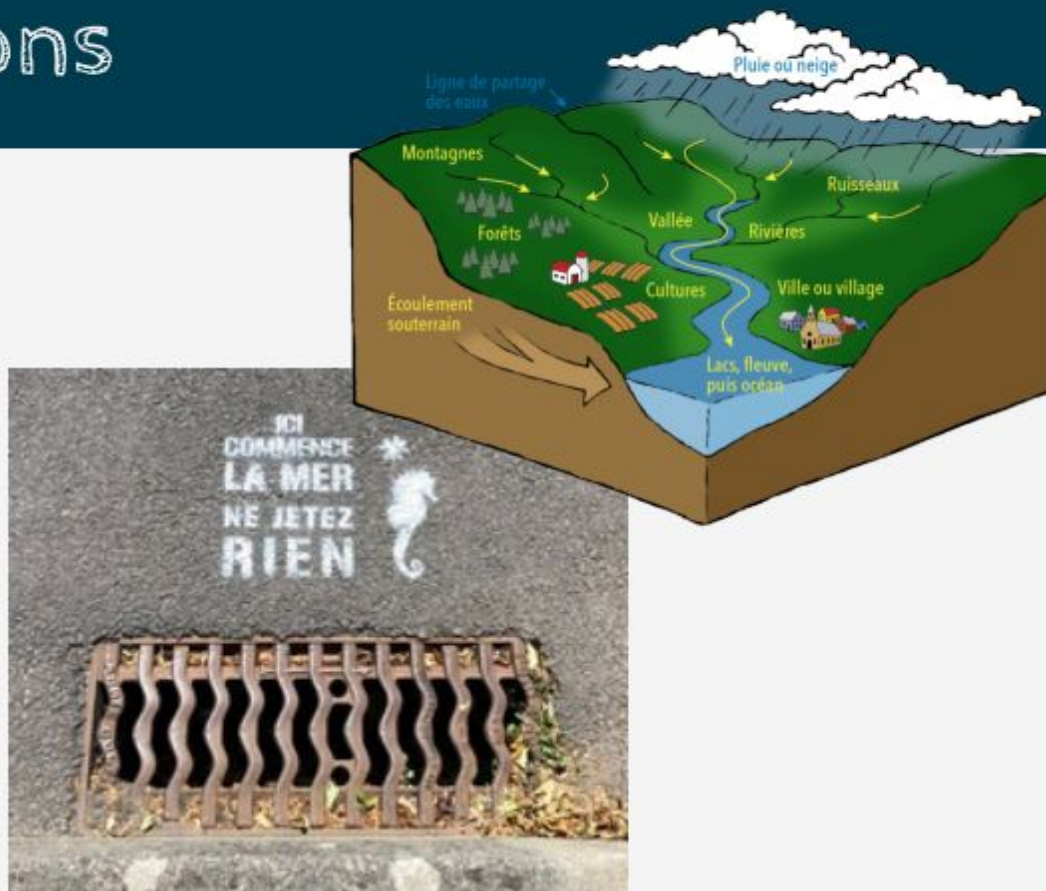
SRADDET et Scot doivent également prendre en compte l'état du milieu marin



L'eau et ses milieux : réceptacles de toutes les pollutions

**Pluie, lessivage des sols, ruissellement, tout finit à la mer
=> 80 % pollution des eaux côtières est d'origine tellurique**

**Soit grand cycle de l'eau : par les rivières, jusqu'à la mer
Soit petit cycle de l'eau : égouts, et rejets de traitement finissent également à la mer**



Or, depuis plus de 50 ans, nous accentuons nos vulnérabilités territoriales

Les programmes d'aménagement de notre territoire ont conduit :

- Remembrement => destruction du maillage bocager
- Modification de la morphologie des cours d'eau => rectification + drainage
- Assèchement des zones humides

Et ceci tant pour développer l'agriculture que l'urbanisation

Et, malheureusement, ces bouleversements paysagers empêche la résilience de nos milieux face au changement climatique



Perte du maillage bocager artificialisation



Commune portuaire d'Etel



Quelles actions de remédiation ?

les politiques publiques mises en œuvre sur les bassins versants + compétences GEMAPI des EPCI (Breizh bocage + travaux sur morphologie des CE)

Protection plus rigoureuse de la bande littorale (contre les épandages)

Plafonnement azote/ha, y compris engrais chimique (PAR 7 actuellement en consultation publique)

Encourager l'élevage herbager sans pesticides

Refuser tout permis d'aménager lorsque les systèmes d'assainissement ne sont pas suffisants

Quelles actions de remédiation ?

les actions citoyennes :

sensibilisation

mobilisations

plaidoyers

contestations contentieuses

campagnes d'opinion

atlas socio-culturel des rivières





**Point de vue
du Comité
national de
conchyliculture**

**Philippe
Le Gal**

**Président du Comité
national de la
conchyliculture (CNC)**

5 minutes

Synthèse du tchat

Pascal Brérat

Membre de la Commission
Particulière du Débat Public
(CPDP)

Ateliers participatifs

Répartition en sous-groupes

Travail en sous groupe

Discussions sur les enjeux suivants :

- Quels leviers pour agir efficacement sur les causes terrestres des pollutions marines ?
- Quels acteurs doivent être impliqués dans la coordination des activités maritimes et terrestres ? Pour quels résultats ?
- Quelle évaluation des actions mises en œuvre ? Quelles améliorations nécessaires ?

Vous serez invité.e.s à partager

- vos éventuelles questions ou besoins d'information
- des pistes de solutions
- des idées d'actions concrètes à mettre en œuvre pour déployer les solutions envisagées

Retour en plénière

Restitution



**Mot de la
Commission
Permanente du
Conseil Maritime
de façade (CMF)**

Claire
Hugues

**Présidente de la
Commission
Permanente du
Conseil Maritime
de façade (CMF)**

5 minutes

Questions à la maîtrise d'ouvrage

Pascal Brérat

**Membre de la Commission Particulière
du Débat Public (CPDP)**

Expression libre et échanges en plénière

Merci d'utiliser la fonctionnalité Zoom « lever la main » pour indiquer votre souhait de prendre la parole.



Remerciements et conclusion

Karine Besses

**Déléguée régionale de
la CNDP**

**Membre de la
commission particulière
du débat public - NAMO**

Les prochains rendez-vous près de chez vous

Rencontres publiques :

- Le 26 février aux Sables d'Olonne
- Le 19 mars à Lorient

Les prochains rendez-vous en ligne

Tables rondes en ligne :

- **Jeudi 29 février** : *“Paysage marin et patrimoine : Que représente la mer pour nous ?”*
- **Lundi 4 mars** : *“Parcs éoliens, atterrissage et raccordement : contraintes et critères de choix”*
- **Jeudi 21 mars** : *“Enjeux et défis pour la pêche et les autres activités en mer”*

Les prochains rendez-vous nationaux en ligne

- **Mardi 20 février** : Faut-il développer l'éolien en mer au nom de l'urgence climatique : opportunités et conditions ?
- **Mardi 27 février** : Les objectifs de la planification maritime : faut-il dépasser l'opposition entre exploitation et protection de la mer ?
- **Mardi 12 mars** : Protection de la biodiversité marine et impacts des activités humaines dont l'éolien en mer
- **Mardi 19 mars** : Au nom de l'urgence climatique, développer massivement l'éolien marin ?

□ **Retrouvez tous les événements sur le site du débat**
-> <https://www.debatpublic.fr/la-mer-en-debat/agenda>

La Mer en 3D

Le **16 mars 2024**, embarquez dans une journée de débats sur l'avenir de la mer dans 5 villes de France !

***400 citoyens et citoyennes, 5 Villes,
1 journée pour nos façades maritimes***

Rejoignez le dialogue !



Et aussi ...

- Déposer un avis sur la plateforme
- Poser vos questions à la maîtrise d'ouvrage
- Produisez un cahier d'acteur (collectivités, association, fédération, syndicat, etc.)
- Commentez les cartes !
- « Faites l'expérience ! » ->





**Merci à
toutes et à
tous pour
votre
participation !**